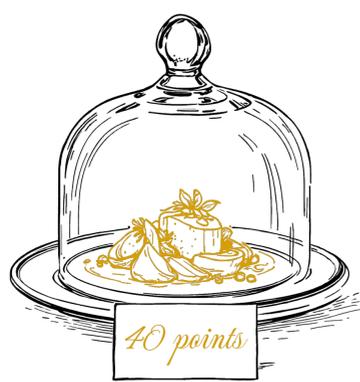


# Les points du chef

**L'exigence et la rigueur sont de mise pour obtenir les distinctions dès 495 points-Toque atteints !**

Gains / Dossiers éligibles <sup>(a)</sup>	B2C	B2B
Tout contrat Particulier ou Entreprise, VN ou VO		4 PTS
Tout contrat avec MTT FI ≥ 20 000 €		+ 4 PTS

Gains / Prestations <sup>(sur dossier d'un MTT fin 3 000€)</sup>	B2C	B2B
DI / DI Coemp / LocaVie / LocaVie Coemp / LocaVie PRO	10 PTS	15 PTS
SR Plus / SR Plus sur CB / PVA / GCP / GPE EGVO - CEP SPOTICAR	15 PTS	20 PTS
<b>GPF</b> Nouvelle garantie perte financière	20 PTS 🍴	
Pass Sérénité / Pass Sérénité PRO	15 PTS	20 PTS 🍴



**L'inédit du chef, le VU à 40 points fait son entrée à la carte !**

Une offre exceptionnelle VU où technique, personnalisation et fiscalité s'unissent avec justesse pour remporter **40 points**.

BONUS SUR DOSSIERS ÉLIGIBLES <sup>(b)</sup>	B2C	B2B
Duo prestas <sup>(c)</sup>	+ 20 PTS	
Véhicule 100% électrique	+ 20 PTS	
B2B (VP)		+ 15 PTS
B2B (VU)		+ 40 PTS

ET SI 495 POINTS-TOQUE ATTEINTS, DOSSIERS LEASING ÉLECTRIQUE		
Contrat LLD sans prestation	+ 15 PTS	
Contrat LLD avec GPF ou Pass Sérénité	+ 30 PTS	

<sup>(a)</sup> Coup de fouet

<sup>(b)</sup> Sous réserve que le montant financé soit égal ou supérieur à 6 000€ et que la durée soit au moins égale à 12 mois

<sup>(c)</sup> Sur dossiers éligibles, ≥ à 6 000 €, durée mini 12 mois

<sup>(d)</sup> DUO prestas intégrant 1 prestation à la personne (parmi DI / LocaVie / LocaVie PRO), associée à une prestation parmi SR Plus / SR Plus sur CB / PVA

[Télécharger le guide des points](#)

**Atteignez les 495 points-Toque et remportez la consécration ultime !**

Dès ce seuil atteint et si ratio 3 prestations (DI-LocaVie-LocaVie PRO/PVA/SR Plus) :

Tout conseiller commercial	
Dès 1,15	<b>100%</b> des gains acquis
Si inférieur à 1,15	<b>75%</b> des gains acquis

Tout conseiller commercial exclusif "Société"	
Dès 1	<b>100%</b> des gains acquis
Si inférieur à 1	<b>75%</b> des gains acquis

